

PROJET D'ETABLISSEMENT 2014-2017

« *Mieux apprendre pour mieux vivre ensemble !* »

Le Projet d'établissement du Collège Paulette BILLA de Tinquieux s'appuie sur les réussites des précédents projets et rassemble les équipes pédagogiques, les personnels et tous les partenaires autour de trois axes majeurs. Ces trois axes s'inscrivent dans les orientations nationales du service public d'enseignement et notamment la Loi de Refondation de l'École de la République et ils découlent du Projet Académique 2013 – 2017.

Ces trois axes visent une ambition générale autour de **la réussite et le bien-être** de tous : « **Mieux apprendre pour mieux vivre ensemble !** »

Axe n° 1 : La réussite scolaire pour tous et la lutte contre le décrochage scolaire.

Axe n° 2 : La réussite scolaire pour tous par l'optimisation du parcours des élèves.

Axe n° 3 : Le climat scolaire au service de la réussite scolaire pour tous.

1. La réussite scolaire pour tous et la lutte contre le décrochage scolaire.

1.1. Lutter contre le désengagement scolaire.

1.2. Améliorer les résultats scolaires.

1.3. Donner du sens à l'école comme vecteur de son avenir.

1.4. Redonner ou entretenir le goût de l'effort.

DIAGNOSTIC	INDICATEURS CHIFFRÉS OU QUALITATIFS	OBJECTIFS VISÉS	OBJECTIFS OPERATIONNELS	TYPES D' ACTIONS ENVISAGÉES	EVALUATION
- Traitement de la difficulté scolaire et sa prise en charge au sein même de la classe.	- Résultats individuels des élèves. - Résultats au DNB.	1.1 1.3	- En partageant et mutualisant les pratiques pédagogiques.	- Visites des professeurs d'école, collège, Segpa, Ulis dans les classes / échanges et valorisations des pratiques.	- Evolution des résultats scolaires.
- Le désengagement scolaire est déjà perceptible chez certains élèves de 5 ^{ème} et / ou 4 ^{ème} .	- Résultats individuels des élèves. - Désinvestissement face aux apprentissages.	1.1 1.2 1.3	- En développant la maîtrise de la langue française écrite et orale, anglaise et fondamentaux mathématiques / scientifiques.	- Dispositifs d'aide en 5 ^{ème} et en 4 ^{ème} basés sur une pédagogie de projet dans les domaines de la maîtrise de la langue et éléments scientifiques: l'objectif principal étant de rendre l'élève acteur, le valoriser en le plaçant en situation de réussite. Accompagnement axé sur la maîtrise de la langue (écrite et orale) et/ou sur les fondamentaux mathématiques. Projet soutenu par une équipe élargie d'enseignants dans le domaine des humanités et sciences. Travail en concertation entre professeurs disciplinaires et équipe engagée ; temps de concertation à chaque trimestre. - Dispositifs de pratiques théâtrales pour développer l'expression orale, le langage et le raisonnement. Communiquer à l'oral, maîtriser l'acte de parole dans son rapport à l'émotion et à l'autre afin d'amener l'élève à une meilleure compréhension des situations de communication et à une meilleure formulation de la pensée. Théâtre comme pratique de spécialité (option, activité ...) ou pratique d'expression - Pratique de l'anglais dans les disciplines non linguistiques dans lesquelles les professeurs souhaitent	- Capacité de l'élève à réinvestir les savoir-faire acquis dans le dispositif d'aide en les transposant dans l'ensemble des disciplines. - Amélioration des résultats individuels dans les domaines développés.

				<p>s'engager- Séances de formation hebdomadaires en interne par des professeurs d'anglais.</p> <ul style="list-style-type: none"> - projets "e-Twinning" et intervenant assistant de langue anglaise aident à la prise de conscience de l'anglais comme outil de communication ce qui les motive et leur redonne le goût d'apprendre. 	
- Le goût de l'effort est plus vif en situation de réussite.	- Le désengagement scolaire occasionne le désapprentissage.	1-2	- En montrant à chacun ses capacités et qu'il est toujours en situation de progresser dans les apprentissages.	<ul style="list-style-type: none"> - expérimenter et développer des pratiques d'évaluation non stigmatisantes en cas d'échec, - fixer à l'avance les minima attendus et n'attribuer le cas échéant les notes que lorsqu'ils sont atteints ou dépassés, - encourager l'élève à persévérer jusqu'à la validation des acquis minimum attendus 	- Evolution des résultats scolaires.
- Traitement de la difficulté scolaire et sa prise en charge au sein même de la classe.	- Résultats individuels des élèves. - Résultats au DNB.	1-2 1-3	- En personnalisant les processus d'apprentissage au sein même de la classe.	- Différenciation de la pédagogie au sein de la classe par le développement des tâches complexes et de l'étayage à chaque niveau de difficulté au bénéfice de chaque élève.	- Évolution des résultats scolaires et des résultats au DNB.
- Certains élèves débutent leur scolarité en collège sans avoir validé le socle commun, palier 2.	- Nombre d'élèves de 6 ^{ème} n'ayant pas validé le socle palier 2 - Repérage des élèves fragiles à l'entrée en 6 ^{ème} .	1.3	- En assurant un accompagnement personnalisé.	<ul style="list-style-type: none"> - PPRE Passerelle. Cycle école/collège. Travail en lien entre les enseignants - Conseil école/collège. - Articuler Accompagnement personnalisé 6^{ème} et heures en enseignement disciplinaire : accroître le travail en équipe par des temps de concertation, mise en place d'outils communs, réunions bilans de fin de période. - Développer le co-enseignement et/ou la co-disciplinarité entre le professeur disciplinaire et l'intervenant AP. 	<ul style="list-style-type: none"> - Validation du socle palier 2. - Constat de l'évolution positive ou non des élèves repérés fragiles : capacité à réinvestir les acquis.
- Problématique de la démotivation, du déterminisme lié à l'idée que l'échec scolaire est une fatalité.	- Les élèves désengagés qui obtiennent des notes inférieures à 5/6 n'essaient plus; pourquoi fournir un effort pour atteindre un tel résultat ?	1.4	- En maintenant une émulation positive dans les classes.	- Favoriser / maintenir l'hétérogénéité des classes pour assurer une émulation positive. Obtenir le meilleur de chacun des élèves.	<ul style="list-style-type: none"> - Évolution du nombre d'élèves repérés désengagés qui abandonnent en cours de scolarité. - Evolution du nombre d'élèves repérés désengagés et qui se remobilisent au final.

- Problématique de l'absentéisme chez certains élèves.	- Taux d'absentéisme	1.4	- En agissant contre l'absentéisme et ses causes	- Sensibiliser l'ensemble du personnel enseignant sur l'importance d'un contrôle rigoureux des absences des élèves. - Favoriser une meilleure communication entre les professeurs et la Vie Scolaire, notamment par le biais de mails. - Institution d'une cellule de veille qui est un outil efficace pour traiter de manière globale le phénomène de l'absentéisme.	- Évolution du nombre d'élèves repérés désengagés qui abandonnent en cours de scolarité.
- Problématique des retards trop fréquents chez certains élèves.	- Taux des retards injustifiés.	1.4	- En se saisissant du phénomène des retards injustifiés symptomatique d'une certaine forme de désengagement scolaire.	- Sensibiliser les élèves sur l'importance du respect des horaires. - Adopter des mesures communes et partagées afin que chacun s'engage. -Suites données par la cellule de veille pour retravailler sa situation avec l'élève.	- Évolution du nombre d'élèves retardataires. - Evolution du nombre d'élèves qui ne sont plus retardataires
- Problématique de l'échec ancré chez certains élèves : frein à un dialogue serein et constructif dans la relation élève / membre de l'équipe éducative.	- Discours pessimiste et fataliste des élèves désengagés. - Engrenage des punitions/sanctions.	1.4	- en assurant une relation apaisée avec l'adulte par une prise en charge, par un référent, (hors situation de crise) des élèves; objectif : écouter, relayer les informations auprès des membres de l'équipe.	- Nomination d'un référent pour les niveaux 6ème, 5ème et 4ème.	- Nombre d'entretiens demandés par les élèves. - Impact ou non sur les représentations que les équipes ont de leurs élèves.
- Les parents des élèves en difficulté communiquent difficilement avec l'école.	- Constat des présences en réunion Parents Professeurs. - Entretiens avec des parents demandés par un membre de l'établissement.	1.4	- en plaçant les parents en position de véritable partenaire.	- Développer les échanges directs et immédiats, via l'ENT notamment, en explicitant les attendus, les problématiques rencontrées. - Développer des pratiques de valorisation des progrès constatés et leur expression auprès des parents concernés.	- Développement des contacts avec les parents des élèves en difficulté.

2. La réussite scolaire pour tous par l'optimisation du parcours des élèves.

2.1. Personnaliser les parcours scolaires pour assurer l'égalité des chances.

2.2. Permettre à tous les élèves de construire un projet de formation réaliste et d'orientation choisie.

2.3. Motiver les élèves pour entrer en réussite.

2.4. Mettre en place une politique documentaire pour accompagner l'ensemble des élèves dans leur parcours.

2.5. Passer d'une logique d'évaluation des apprentissages à une logique d'évaluation pour les apprentissages.

DIAGNOSTIC	INDICATEURS CHIFFRÉS OU QUALITATIFS	OBJECTIFS VISÉS	OBJECTIFS OPERATIONNELS	TYPES D' ACTIONS ENVISAGÉES	EVALUATION
<p>- Les élèves en échec scolaire sont en situation de renoncement durable face à leurs difficultés indépendamment de leurs capacités réelles à les surmonter.</p>	<p>- Rares parcours personnalisés des classes spécialisées vers les classes ordinaires</p>	<p>2.1</p>	<p>- En favorisant les inclusions scolaires</p> <p>- En permettant les échanges de l'enseignement adapté vers l'enseignement général pour restaurer l'image de soi et pour ajuster la progression des apprentissages à la situation la plus individuelle possible.</p>	<p>- Projet d'intégration des élèves de 6ème SEGPA dans les classes de 6ème générale en fonction des effectifs. Mise en barrettes des horaires de Français et de Mathématiques de toutes les classes dont la 6ème Segpa. L'enseignant spécialisé intervient en co-enseignement dans les classes, ou bien en enseignement avec quelques élèves (6ème générale et Segpa) sur des notions fondamentales non maîtrisées ou en conseiller technique sur le processus d'apprentissage des élèves en grande difficulté.</p> <p>- Offrir une aide individuelle adaptée, voire spécialisée à tout élève de 6ème qui en aurait besoin de sorte qu'ils abordent tous l'entrée en 5ème avec des bases consolidées et une volonté de réussite retrouvée pour les plus fragiles.</p>	<p>- Evolution du nombre de parcours personnalisés.</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Elèves non motivés par l'école, ont perdu le plaisir d'apprendre, de découvrir 	<ul style="list-style-type: none"> - Elèves désengagés 	<p>2.1 2.3</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En assurant un accompagnement et une offre personnalisés ajustés à chacun 	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs d'aides d'A.P. qui, au travers de l'interdisciplinarité, développent la prise de conscience chez l'élève de ses capacités à progresser et à acquérir des compétences disciplinaires et d'estime de soi. - Aides aux devoirs dans le cadre de l'accompagnement éducatif selon les besoins 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves remotivés.
<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves les plus en difficultés voient leurs possibilités de choix et d'orientation rétrécir : forme de déterminisme liée à l'orientation. - élèves démunis lors des procédures d'orientation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre élevé de rendez-vous avec la COP au début du 3^{ème} trimestre de la 3^{ème} et concernant principalement des élèves en difficulté scolaire en recherche de formation en lycée professionnel. - % d'élèves en difficulté accédant à une orientation ambitieuse et non prédéterminée. 	<p>2.2</p>	<ul style="list-style-type: none"> - en aidant les élèves à devenir responsable de leur parcours d'orientation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un programme d'éducation à l'orientation sur la scolarité : développer la connaissance de soi, le sens critique, la connaissance des métiers et des formations ; favoriser l'expression des ressentis, des goûts des élèves. « Projet Individuel de Formation » en Segpa. - Rencontre collective et individuelle avec la COP - Utilisation des ressources documentaires de l'établissement (Kiosque Onisep au CDI) - Forum des métiers faisant intervenir des professionnels y compris des parents. - assurer le lien post 3^{ème}. - Poursuite de mini-stages de découverte en LP (3^{ème} générales Segpa, Ulis) - Rendre possible l'accès ponctuel (projets) aux ateliers de la SEGPA aux élèves du collège. - Désignation d'un tuteur adulte en 3^{ème}, choisi par l'élève. Objectif : accompagner, soutenir, guider dans la formalisation du parcours. - Mise en pratique de la prise responsabilité de l'orientation par la famille fin de 3^{ème} - Envisager l'intervention de professionnels pour con- 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de mini- stages. - Nombre d'entretiens individuels avec la COP en hausse dès le dernier trimestre de la 4^{ème} <p>Évolution du</p> <ul style="list-style-type: none"> - % d'élèves en difficulté accédant à des filières plus ambitieuses - Étude de satisfaction entre les vœux formulés et les vœux obtenus.

				crétiser la découverte des métiers : ex: intervention d'un médecin lors du travail sur <i>le malade imaginaire</i> de Molière ; d'un avocat en appui de l'argumentation...	
<ul style="list-style-type: none"> - Climat des classes n'est pas assez pris en compte. - Sentiment de ne pas exister dans la classe. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves qui refusent un travail. - Nombre d'élèves qui perturbent les cours. - Nombre d'élèves effacés en classe. 	2.3	- En favorisant un climat de classe positif.	<ul style="list-style-type: none"> - Expliciter les objectifs visés et les avantages, même décalés, que les élèves en tireront. - Favoriser un climat de confiance réciproque suffisant pour que les élèves adhèrent au travail. - Tenir compte quand c'est possible des centres d'intérêts des élèves. - Renforcer et systématiser l'usage du numérique dans les pratiques pédagogiques. (TICE ...). - Responsabiliser les élèves par rapport au travail à accomplir. - Confier aux élèves des tâches pratiques (gestion de la prise de parole dans le travail de groupe, de la distribution du matériel, de la répartition des tâches). - Encourager le travail en autonomie, seul ou en groupes (dégage aussi du temps pour le professeur pour l'aide). - Travailler en projet sur des tâches complexes faisant appel à plusieurs domaines de compétences. - Favoriser les projets transversaux, interdisciplinaires, avec d'autres classes, niveaux. - Valoriser le travail accompli en fonction des efforts consentis et pas seulement à l'aulne des résultats obtenus. - réinvestir l'heure de vie de classe comme vecteur d'échanges et de réflexion. 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des résultats et diminutions des tensions punitives. - Évaluation du travail de "Vie de classe".

<ul style="list-style-type: none"> - Problématique de l'accès à l'information pour l'élève et de l'usage des ressources documentaires dans l'établissement. - Accès inégal à la culture. 	<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques de fréquentation des salles informatiques et du CDI - Pas d'indicateurs spécifiques sur les rencontres culturelles effectuées par les élèves. 	<p>2.3 2.4</p>	<ul style="list-style-type: none"> - en rendant l'élève acteur et citoyen dans une société de l'information ; en le formant à la recherche documentaire - En développant l'accès à la culture pour chacun. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des différentes activités pédagogiques, éducatives et culturelles, formalisées dans la "Politique documentaire du CDI" (cf. document annexe). - Favoriser l'accès à la culture sous toutes ses formes en partenariat avec les structures de proximité. - En instaurant un passeport culturel relatant la confrontation de l'élève à la culture durant toute sa scolarité (histoire des arts, enseignements optionnels, PAG, collège au cinéma, devoir de mémoire ...). - En ajustant au mieux ce passeport culturel au fil de l'eau de sorte d'appréhender le parcours d'éducation culturelle souhaité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation du travail des élèves au CDI. - Bilan annuel de fonctionnement pédagogique et d'activités du CDI. - Fonctionnement des passeports culturels.
<ul style="list-style-type: none"> - Des élèves abandonnent, décrochent : notes très faibles qui démotivent complètement 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves désengagés 	<p>2.5</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En valorisant les progrès des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Informer des progrès réalisés ; critères rappelés sur chaque évaluation : compétences et connaissances visées puis obtenues. 	<ul style="list-style-type: none"> - Évolution des résultats scolaires d'élèves repérés décrocheurs qui abandonnent en cours de scolarité.
<ul style="list-style-type: none"> - Des élèves ne parviennent pas à obtenir un seuil de réussite minimum lors d'une évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves ayant des résultats inférieurs aux attendus pour chaque élève 	<p>2.5</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En montrant à chacun ses capacités et qu'il est toujours en situation de progresser dans les apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas noter lorsque l'épreuve est échouée, repérer avec l'élève les points et notions qui doivent être retravaillés et approfondis. - Expérimenter et développer le refus des résultats scolaires inférieurs à un minima atteignable par chacun avec un minimum d'effort lors des contrôles. - Favoriser pour ces élèves en classe, des temps d'aides et de remédiation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des résultats scolaires.
<p>Les pratiques d'évaluations sont principalement sommatives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les notes conditionnent le regard des professeurs et des parents sur l'élève et fondent le sentiment d'échec de l'élève. L'approche par com- 	<p>2.5</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En articulant différents types d'évaluations : formative, formatrice, autoévaluation, inclusive ou adaptée au cas par cas, sommative. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'évaluation formative non notée pour vérifier le niveau de maîtrise des compétences. - Identifier les fautes qui reviennent le plus souvent chez un élève, ses difficultés. proposer des remédiations cillées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Palier atteints, nombre d'item du socle validés. - Progrès des élèves au regard du socle, indépendamment du niveau des

	pétences n'est pas encore suffisamment prégnante.			<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir l'apparition de la note comme la valorisation d'un réel apprentissage individualisé et non un classement au sein d'un groupe. - Préparer les évaluations. - Prévoir des niveaux d'aide différents avant les évaluations pour tendre vers des évaluations inclusives au regard de l'hétérogénéité des élèves (qui prennent en compte le sujet et ses compétences : cas des élèves handicapés, et/ou difficulté scolaire). - Fixer et expliciter en amont des apprentissages les objectifs à atteindre au regard du socle et non par rapport à la note plancher. 	notes obtenues.
- La répétition de la difficulté scolaire et son corollaire, «la mauvaise note», dévalorise l'image que l'élève a de lui-même et peut le mener vers le désengagement.	- L'évaluation des élèves repérés en difficulté scolaire.	2.5	- En développant les pratiques de différenciation au sein des évaluations.	<ul style="list-style-type: none"> - Individualiser les évaluations tout en gardant un niveau d'exigence élevé. - Évaluer par compétences : valoriser les réussites et faire connaître à l'élève les objectifs attendus et les lui faire partager. - s'appuyer sur les professeurs spécialisés en Segpa et Ulis pour échanger sur ces pratiques pédagogiques d'évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats des élèves. - investissement dans le travail scolaire. - validation du socle palier 2 et 3.

3. Le climat scolaire au service de la réussite scolaire pour tous.

3.1. Responsabiliser l'élève.

3.2. Agir pour le bien-être et bien vivre ensemble.

3.3. Permettre l'appropriation des valeurs humanistes et universelles.

3.4. Amener l'élève à intégrer l'intérêt commun du respect de la règle.

DIAGNOSTIC	INDICATEURS CHIFFRÉS OU QUALITATIFS	OBJECTIFS VISÉS	OBJECTIFS OPERATIONNELS	TYPES D' ACTIONS ENVISAGÉES	EVALUATION
- Sentiment d'appliquer des règles génératrices de stress et d'énervement.	- Remontrances et conflits qui éclatent alors qu'ils pourraient être évités	3.1	- En responsabilisant les élèves	- Responsabiliser les élèves dans la gestion de spectacles et de manifestations proposés dans l'établissement en créant des équipes projet identifiées encadrant les événements. Valoriser l'engagement des élèves : DP3, clubs, AS, ULIS, classes à projets. - Favoriser les temps de parole. Instauration d'un conseil des délégués réuni de façon régulière. - Encourager les adultes et les pairs à endosser le rôle de médiation le plus tôt possible lorsqu'éclate un conflit ou survient une tension. - Matérialiser les lieux de dialogue (affiches, panneaux).	- Évolution des ressentis adultes élèves.
- Perte de temps et d'énergie avant l'entrée en classe. - Retards.	- situations de tensions dans l'attente des rangs	3.1	- En les rendant plus autonomes.	- Laisser les élèves rejoindre librement les salles de classe dès la sonnerie comme lors des interclasses en utilisant le cheminement le plus court. - Améliorer les procédures de retour en classe après un passage à la vie scolaire.	- Amélioration du temps effectif des séances. - Diminution du nombre de retards.
-Manque d'espaces de parole dédié aux élèves quant à leur préoccupations quotidiennes au sein du collège.	- Diverses doléances ou remarques sont adressées à des interlocuteurs va-	3.2	- En agissant pour le bien-être et le bien vivre ensemble.	- Instituer un véritable espace de parole dédié aux élèves et notamment aux délégués de classe par le biais d'un Conseil des Délégués au moins une fois par trimestre. - Favoriser dans ce cadre l'émergence de projets et créer	- Des réunions régulières permettront d'évaluer le climat scolaire.

- Communication interne et externe à développer	riés à des moments pas forcément appropriés.			<p>de fait une amélioration des conditions de vie au collège.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Profiter de cet espace de travail pour ré expliquer l'intérêt du bien vivre ensemble, se référer à la charte de la laïcité. - Généraliser les heures de vie de classe et les formaliser sur les emplois du temps. - Rédiger une charte de vie de classe au besoin. -Renforcer la cohésion et favoriser la communication entre les personnels pour offrir à la communauté éducative un projet cohérent de formation et d'éducation. -Rencontres régulières des représentants des associations de parents avec l'équipe de direction. 	
Dynamique positive du FSE, des clubs, de l'Association sportive, des champs professionnels de la Segpa	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves participant aux différents clubs durant la pause méridienne - Ventes des O.C., objets confectionnés, repas pédagogiques. 	3.2	- En agissant pour le bien-être et le bien vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer à promouvoir la vie des différents clubs au sein du collège, les productions variées de la SEGPA et à valoriser les élèves engagés dans ces actions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves inscrits aux clubs, A.S. - vente d'objets confectionnés.
De nombreuses actions sont menées dans le cadre du CESC, visant l'éducation à la santé et à la citoyenneté.	- Recensement des différentes actions.	3.2	- En agissant pour le bien-être et le bien vivre ensemble.	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les actions mises en œuvre dans le cadre du CESC qui assurent le parcours d'éducation à la santé nécessaire à chaque élève dans le cadre de sa formation à la citoyenneté et à la santé, exemples : éducation à la sexualité, prévention des conduites à risque. 	- Bilan des différentes actions menées par rapport au climat scolaire.
Des sources d'information extérieures diverses, parfois porteuses de confusions sur les valeurs humanistes et	- Echanges verbaux polémiques voire violents lors de	3.3	- En s'appropriant les valeurs humanités et universelles	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer au quotidien des relations propices à l'acceptation des différences: vie de classe, implication des élèves dans le fonctionnement de l'établissement, en- 	-Evolution du nombre d'incivilités et de violence.

républicaines.	<p>l'argumentation</p> <ul style="list-style-type: none"> - contestation lors de l'enseignement de la laïcité, comportements inadaptés. 			<p>seignement moral et civique...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Re-contextualiser les situations, les évènements afin qu'ils puissent s'inscrire avec sens dans le cadre de la charte de la laïcité et des valeurs républicaines.(11 janvier 2015) - Favoriser l'implication des élèves dans les projets de solidarité (Projets Sénégal, Burkina ; resto du cœur, relations avec la maison de retraite, hôpital pour enfants...) 	
<p>Nombre élevé de punitions scolaires.</p> <p>Nombre encore élevé des exclusions de cours.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'heures de retenues. - Nombre des exclusions de cours. 	3.4	<ul style="list-style-type: none"> - en intégrant le respect de la règle et en lui donnant du sens. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mener une politique commune d'application des punitions scolaires afin de lutter contre un sentiment d'injustice. - Expliciter clairement le pourquoi de la punition aux élèves. - Expliciter le règlement intérieur - Stopper l'inflation galopante des punitions et envisager une sanction éducative en cas de récurrence : recours à la mesure d'exclusion-inclusion - Afficher régulièrement en salle des professeurs récapitulatif des punitions et sanctions. - Recourir aux exclusions de cours de manière exceptionnelle pour les cas urgents uniquement. - Informer systématiquement les familles des exclusions de cours de leur enfant. - Accueil par les professeurs volontaires de certains élèves exclus de cours pendant leurs propres heures de cours. - Constitution d'une « banque de travail » à fournir aux élèves le temps de leur exclusion de manière à éviter un simple travail de copie qui n'a pas de portée pédagogique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du nombre de punitions scolaires - Observation du comportement de l'élève après une mesure d'exclusion-inclusion et évaluation des cas de récurrence.

Annexe: La politique documentaire 2014 – 2017

La politique documentaire est ce qui **conditionne l'organisation et la gestion** du CDI. Elle représente les objectifs et les actions liés à l'accès et à l'usage des ressources documentaires et informationnelles dans les activités pédagogiques et éducatives d'un établissement scolaire. La politique documentaire se définit comme servant des objectifs à l'ensemble des usagers d'un établissement scolaire. « Une politique documentaire d'établissement a pour finalité de rendre l'élève acteur et citoyen dans la société de l'information et de développer son accès à la culture ». Elle s'inspire de valeurs partagées et de principes. » [Source : Politique documentaire et informationnelle (Académie de Lyon)].

La politique documentaire est ainsi un levier stratégique par rapport à la qualité des apprentissages des élèves. Elle repose sur des objectifs pédagogiques et éducatifs partagés. Le projet de politique documentaire pédagogique et informationnelle se décline en cinq objectifs :

- **Favoriser la recherche** d'informations et proposer un accès aux ressources pour tous.
- Proposer un lieu adapté à **l'acquisition des connaissances pour l'élève** et favoriser le développement personnel de celui-ci.
- **Former les élèves à la recherche documentaire** et apprendre à travailler de manière autonome.
- **Développer des activités culturelles**, citoyennes dans le CDI et ouvrir ce lieu sur son environnement culturel.
- Faire du CDI **un élément stratégique** en matière de diffusion de l'information.

La politique documentaire de l'établissement s'inscrit dans le cadre national, académique, local et dans le projet d'établissement. La politique documentaire du C.D.I. s'appuie donc sur les trois grands chapitres développés dans le Projet d'Établissement du collège :

- 1) **La réussite scolaire pour tous et la lutte contre le décrochage scolaire**
- 2) **La réussite scolaire pour tous par l'optimisation du parcours des élèves**
- 3) **Le climat scolaire au service de la réussite scolaire pour tous**

L'effectif du collège Paulette Billa est d'environ 620 élèves. Le CDI, situé près de l'accès principal, est proche des locaux de la vie scolaire et de la salle des professeurs. Cet espace, moderne et spacieux d'environ 160 m², peut accueillir jusqu'à 35 élèves. Le budget 2013 du CDI est de **2700 euros** pour toutes les dépenses liées au fonctionnement de ce lieu : abonnements, achats de livres, petites fournitures et consommables.

1) Constat

Les caractéristiques du CDI

	Point forts	Points à améliorer
L'espace CDI	<ul style="list-style-type: none">- Espace moderne et fonctionnel.- Bonne situation au sein de l'établissement.	<ul style="list-style-type: none">- Fonds documentaire vieillissant.- Les romans obsolètes sont peu empruntés.
Utilisation du lieu par les élèves	<ul style="list-style-type: none">- Public d'élèves relativement homogène et « cultivé ».- Taux d'occupation du CDI très satisfaisant.	<ul style="list-style-type: none">- Absence de travail de recherche documentaire de certains élèves.- Ouvrages documentaires et Kiosque Onisep peu exploités.- Difficulté « d'inciter » les élèves de 3^{ème} à la lecture.
Partenariat avec les enseignants	<ul style="list-style-type: none">- Nombreuses recherches en lien avec les disciplines : français, histoire géographie, SVT, anglais	<ul style="list-style-type: none">- Difficulté d'organisation de l'occupation du CDI (Créneaux horaires qui se chevauchent).
Environnement TICE	<ul style="list-style-type: none">- Logiciel BCDI accessible des salles informatiques.	<ul style="list-style-type: none">- Les ordinateurs du CDI sont vétustes.

À la suite d'une enquête, réalisée en avril 2012 auprès des élèves et du personnel enseignant, on peut dresser le constat suivant : une majeure partie des élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} désire se rendre au CDI pour effectuer un travail de recherche documentaire, pour lire ou pour s'informer. Mais, malgré un certain nombre de points positifs, il apparaît cependant que l'image que les utilisateurs se font du CDI souffre d'une certaine confusion :

- **confusion dans l'esprit de certains élèves** quant aux activités à entreprendre dans cet espace : environ 50% des élèves de 4^{ème} se rendent au CDI pour y effectuer des activités inadaptées (« Discuter et passer du temps avec tes amis » et « éviter la permanence »).
- **confusion dans le rôle du professeur documentaliste** au sein d'un établissement scolaire : près de ¾ des élèves de 4^{ème} réduisent la fonction de professeur-documentaliste à un rôle de « surveillant » en occultant ses fonctions de « pédagogue » et de « gestionnaire ».

- De plus, les élèves de 3^{ème} qui se considèrent comme des « lecteurs réguliers » **n'empruntent** que très rarement des documents au CDI (romans, documentaires ou revues).

- On constate également une **confusion dans l'indexation des documents** du CDI et dans le rangement sur les rayonnages : toutes les cotes des documentaires sont inexactes et ne correspondent pas aux résultats de la recherche à l'aide du logiciel documentaire BCDI.

2) Les grands axes

La politique documentaire a pour objectif la gestion et l'utilisation des ressources documentaires du collège pour améliorer la formation des élèves aux pratiques informationnelles et culturelles. Elle concerne ainsi les quatre différents aspects du métier (les missions du professeur-documentaliste) comme la politique d'acquisition, la gestion, la pédagogie et l'animation culturelle :

- 1) **La politique d'acquisition.**
- 2) **La gestion et l'accès aux ressources.**
- 3) **La politique de formation des élèves et des enseignants.**
- 4) **L'information - la communication et l'ouverture culturelle.**

Chapitres	Objectifs	Actions principales	Évaluation - Indicateurs
1) La politique d'acquisition	1.1) Faciliter l'accès aux ressources pour tous.	1.1) Désherbage et correction de notices de documents saisis sur la base BCDI.	1) Les statistiques de prêt à partir de la base de données BCDI et les chiffres des emprunts d'ouvrages par les élèves.
	1.2) Augmenter la quantité et la qualité des documents mis à disposition des usagers.	1.2) Enrichissement du Fonds en fonction des programmes et en adéquation avec les besoins des élèves et les demandes des enseignants.	
2) La gestion et l'accès aux ressources	2.1) Adapter l'espace CDI aux besoins des utilisateurs.	2.1) Améliorer l'accueil et l'aménagement de l'espace par un repérage plus aisé.	2.1) Taux de fréquentation du CDI, observation de l'utilisation des ressources.

	2.2) Privilégier l'accueil qualitatif des élèves.	2.2) Donner la priorité aux élèves qui ont un projet documentaire.	2.2) Pourcentage d'élèves qui viennent avec un projet documentaire.
	2.3) Faciliter l'accès aux documents.	2.3) Mettre à jour le Logiciel BCDI : la version actuelle (2006) ne permet pas l'accès à toutes les ressources proposées (par ex. : BCDI Web)	2.3) Coût de la mise à jour : 450 euros
3) La formation des élèves	3.1) Mettre en place pour tous les élèves une formation à la maîtrise de l'information - faire acquérir aux élèves des compétences documentaires. - Rendre l'élève plus autonome en situation de recherche.	3.1) Formation à la recherche documentaire : 14 séances au CDI (Une heure par quinzaine pour les 6 ^{ème}). - Travail de recherche au CDI et séances en 5 ^{ème} - 4 ^{ème} - 3 ^{ème} en lien avec les disciplines, l'Histoire des Arts et la DP3.	3.1) Nombre de classes formées par niveau et progression des apprentissages. - Évaluation normative des travaux réalisés par les élèves. - Dossiers et rapports de stages. - Validation des items du socle commun en de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème} .
	3.2) Éduquer à l'orientation : accompagner les élèves dans la préparation de leur projet personnel.	3.2) Rendre dynamique l'espace orientation (séances de recherche) et mettre en place un Webclasseur.	3.2) Taux d'utilisation du Kiosque ONISEP et observation des activités menées par les élèves.
	3.3) Éduquer aux médias et à l'image.	3.3) Séances dans le cadre de « la semaine de la presse ».	3.3) Nombre de classes formées par niveau.
4) L'information et la communication, l'ouverture culturelle.	4.1) Communiquer sur les activités du CDI.	4.1) Rubriques CDI sur le site du collège.	4.1) Statistiques de visites.
	4.2) Promouvoir la culture. - Mise en place d'un « Parcours culturel » pour tous. - Ouvrir le collège sur l'extérieur.	4.2) Participation à des manifestations culturelles : spectacles à la comédie de Reims et au Carré Blanc de Tinquieux, projet PAG, rencontre avec un écrivain, Projet « Burkina Faso », « Collège au cinéma ».	4.2) Gestion de l'hétérogénéité, ouverture culturelle et création d'un « Livret culturel ».

	4.3) Promouvoir la lecture et l'écriture.	4.3) Défi-lecture en 5 ^{ème} , projet « accompagnement personnalisé » en français, présentation de lectures à l'oral, visite de la Médiathèque, club « Gazette ».	4.3) Questionnaire à destination des élèves.
	4.4) Communiquer sur l'actualité culturelle.	4.4) Affichage dans l'établissement et création de « listes de diffusion » par discipline (envoi de mails).	4.4) Statistiques

Un parcours de culture de l'information et de formation à l'information doit permettre à l'élève de se forger des compétences en matière d'information, selon une progression appuyée sur des situations de complexité croissante. La politique documentaire se doit d'être en rapport avec les contenus disciplinaires et les compétences documentaires et informationnelles. Le dispositif suivant occupe une place centrale dans la formation des élèves à la maîtrise de l'information : les sept compétences **du socle commun du livret personnel de compétences** et notamment le palier 3 et la compétence 4 « la maîtrise des technologies usuelles de l'information et de la communication » et les items relatifs au domaine « S'informer, se documenter ».

Enfin, la politique documentaire doit s'accompagner d'un bilan de fonctionnement pédagogique et d'activités du CDI, réalisé en fin d'année scolaire. Ce bilan de fonctionnement permet de faire le point sur la mise en œuvre de la politique documentaire. La politique documentaire s'inscrit dans l'axe 2 du projet d'établissement (La réussite scolaire pour tous par l'optimisation du parcours des élèves) et elle sera soumise au vote du Conseil d'Administration du collège.